
Programme de Formation

Point annuel du droit bancaire - Bilan 2023

Organisation

Durée : 7 heures

Mode d'organisation : Présentiel

Contenu pédagogique



Public visé

Responsables juridiques
Juristes de banque et juristes financiers
Responsables et collaborateurs conformité
Avocats



Objectifs pédagogiques

Connaître l'actualité juridique et réglementaire de l'année 2023
Connaître les textes législatifs, réglementaires, de régulation et des arrêts affectant directement l'activité bancaire



Description

Le programme pourra être adapté en fonction de l'actualité.

1. Thèmes et textes généraux France et Europe
 - 1.1 Droit français
 - Textes COVID
 - Secret bancaire
 - Populations fragiles
 - Démarchage téléphonique
 - Corruption internationale
 - Qualification civiliste des bitcoins
 - Gel des avoirs
 - Cadre de gouvernance des établissements bancaires
 - Notion d'obligation et contrat d'assurance-vie
 - Responsabilité pénale de la société absorbante en cas de fusion
 - 1.2 Droit européen
 - Directive actions de groupe
 - Règlementation bancaire
 - Contentieux bancaire
 - BREXIT
2. Crédit
 - Monopole bancaire



- Contrat de crédit (COVID, orientations EBA sur l'octroi et le suivi des prêts, imputation des paiements, déchéance du terme, interdépendance des contrats)
 - PGE
 - Prêts en devise
 - Prêts indexés
 - Intérêts négatifs
 - TEG
 - Année lombarde
 - Taux de période
 - Prescription biennale
 - Crédit à la consommation (coût du crédit, droit de rétractation, prescription du relevé d'office, financement d'installations photovoltaïques)
 - Crédit immobilier (taux variable, renégociation, domiciliation, déchéance du terme)
3. Responsabilité en matière de crédit
- Mise en garde
 - Rupture de crédit
4. Garanties du crédit
- Projet de réforme
 - Conclusion par voie électronique
 - Lettre d'intention
 - Cautionnement
 - Nantissement
 - Hypothèque
 - Sûreté réelle pour autrui
5. Assurance emprunteur
- Résiliation
 - Devoir d'information
 - Indemnisation
6. Données personnelles
- Annulation de l'accord Privacy Shield
7. Lutte blanchiment et financement du terrorisme
- Transposition de la 5ème directive
 - Plan d'action de l'UE
 - Délit de blanchiment
8. Comptes et moyens de paiement
- Projet EPI
 - Image chèque
 - Chèques
 - Opérations de paiement non autorisées
 - Modification du contrat-cadre de services de paiement
 - Liquidation judiciaire
 - Territorialité des procédures d'exécution
9. Voies d'exécution
- Conséquences du gel des avoirs
 - Recouvrement en cas de titrisation
 - Déclaration d'insaisissabilité
 - Saisie immobilière
 - Surendettement
 - Titre exécutoire
10. Procédures collectives
- Transposition de la directive restructuration
 - Adaptation à la crise sanitaire

- Reconnaissance d'une procédure d'insolvabilité étrangère
- Crédit-bail

★ **Prérequis**

Cette formation ne nécessite pas de Prérequis.



Modalités pédagogiques

Formation interactive et pratique : présentation théorique, cas pratiques, quizz, analyses de bonnes pratiques



Moyens et supports pédagogiques

Remise du support pédagogique aux stagiaires



Modalités d'évaluation et de suivi

Un questionnaire préalable ainsi qu'une auto-évaluation d'entrée sont envoyés aux participants en amont de la formation pour mesurer leur niveau de maîtrise et permettre au formateur d'adapter sa pédagogie

Signature d'un émargement par les participants et le formateur afin de justifier l'assiduité de chacun (émargement électronique)

Recueil à l'oral des besoins par le formateur au démarrage de la formation

Echange en fin de formation entre les participants et le formateur pour valider que la formation a bien répondu aux attentes des participants et que les objectifs pédagogiques ont été atteints

Un questionnaire d'évaluation (auto-évaluation sortie de formation) est envoyé aux participants pour mesurer l'acquisition des compétences à l'issue de la formation

Un formulaire de satisfaction est rempli par les participants à l'issue de la formation pour recueillir leurs satisfactions et mesurer la qualité de la formation assurée.

Une attestation est délivrée à l'issue de la formation